# Creil : Il tranche la gorge de son collègue au couteau

20/07/2011 à 21h07

**Un homme de 27 ans travaillant dans une supérette de Creil a tranché la gorge de son collègue dimanche dernier.**

Dimanche, vers 15 heures, des policiers en patrouille repèrent un homme tâché de sang, à Creil, rue Jules-Juillet, devant la supérette Sitis Market. Il ne présente cependant pas de blessure. L'explication, ils la trouvent à l'intérieur du magasin. Au bout d'un rayon, ils découvrent un homme gisant au sol, la gorge béante, en partie tranchée.

La victime est rapidement transportée à l'hôpital. Âgé de 50 ans, domicilié en Seine-Saint-Denis, travaillant dans la supérette, l'homme est tiré d'affaire, mais n'a pas encore été entendu par les enquêteurs, compte tenu de son état.

Les forces de l'ordre ont placé en garde à vue le premier homme, également employé du magasin. Âgé de 27 ans, il habite Nogent-sur-Oise. Selon la police, il reconnaît les faits. Il serait passé derrière l'épaule de son collègue et aurait alors enfoncé le couteau dans la gorge de la victime. La lame, courte, se serait alors cassée.

La victime et le suspect, tous deux d'origine sri-lankaise, ne s'entendaient pas. Les raisons exactes qui ont conduit à l'agression restent toutefois à déterminer. Le suspect a été déféré hier après-midi au parquet de Senlis. Une information judiciaire a été ouverte pour tentative d'homicide.

Courrier Picard